



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration vous invite à l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra le :

Vendredi 5 juin 2026 à 20 heures

au foyer communal de Saint-Prest Place Charles Moulin

Ordre du Jour

1. Rapport moral et financier de l'exercice 2025
 1. Budget prévisionnel 2026
 2. Cotisation des membres
 3. Renouvellement des membres
 4. Dernières actualités

Le concessionnaire proposant le meilleur dossier a été retenu par le Gouvernement, il s'agit de VINCI.

Un Comité de Suivi est convoqué le jeudi 28 mai à 17 heures à la Préfecture de Chartres au cours duquel VINCI doit présenter sa proposition, notamment pour ce qui concerne :

- Le tracé retenu
- Les offres de tarifs préférentiels pour les navetteurs entre Dreux et Chartres
- Le devenir du tronçon RN12 entre Dreux Est et Houdan, rattaché après la DUP
- Le montant de la subvention d'équilibre à répartir entre le Conseil Départemental et les Agglomérations de Chartres et Dreux

Votre présence est importante, nous avons besoin du soutien de toutes et tous.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, veuillez nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété et signé par vous-même.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 5 de nos statuts, si cette Assemblée Générale est ouverte à toutes et tous, seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle peuvent participer aux votes.

Pour mémoire, la cotisation est de 15 € minimum, déductible des impôts.

Cordialement,

SAINT-PREST, le 18 juin 2026

Pour le Conseil d'Administration

Martine CARRÉ
Présidente